



Mairie de Michelbach-le-Bas
Rue de Blotzheim
68730 Michelbach-le-Bas
Tel : 03 89 68 40 06
secretariat@michelbachlebas.fr

BULLETIN MUNICIPAL 2023

Rétrospective 2022



www.michelbachlebas.fr



▶ Le mot du Maire	3
▶ Les employés communaux et finances	5
▶ Ordures ménagères et eau	4
▶ Les évènements 2022	6
▶ Les anniversaires 2022	12
▶ Les maisons fleuries	14
▶ Les permis de construire et déclarations de travaux	15
▶ L'urbanisme	16
▶ Environnement	18
▶ Espace France Services	20
▶ Education	22
▶ Le digital	23
▶ Le Basket-Club Michelbach-le-Bas	24
▶ Bibliothèque et activité gym	26
▶ AVAM	27
▶ Le Groupe Nature	30
▶ La Chorale Ste Cécile	31
▶ La Paroisse Saint Théodore	32
▶ L'Amicale des Sapeurs-Pompiers	33
▶ Les Sapeurs-Pompiers	34
▶ Les Jeunes Sapeurs-Pompiers	35
▶ L'état civil	36
▶ Les grands anniversaires 2023	37
▶ Les informations utiles	38
▶ Agenda 2023	39
▶ Le Plan de Michelbach-le-Bas	40



Le Mot du Maire

Chères Michelbachoises, chers Michelbachois,

Après une année 2022 très ensoleillée et un Noël qu'on attend impatiemment toute l'année une fois les fêtes passées, espérons que chacun a su profiter de ces moments pour se ressourcer. La rentrée scolaire s'est bien passée et les enfants étaient contents de retrouver leurs camarades, professeurs, ATSEM et le personnel municipal d'encadrement dans les locaux habituels. Cependant, les trois années que nous venons de traverser ont bouleversé nos habitudes et nos modes de vie. Les événements de ces derniers mois, l'instabilité internationale, les tensions énergétiques, la sécheresse estivale nous ont fait basculer dans une période d'incertitudes et modifient notre perception du monde et notre façon de vivre.

D'une part, le changement climatique est donc une évidence. La transition énergétique devient incontournable pour tous, dans nos familles, dans notre vie quotidienne, sur nos lieux de travail comme pour nos loisirs, pour les entreprises et pour les collectivités. La sobriété énergétique est devenue une obligation à la fois citoyenne, écologique et financière. La municipalité, dans ses actions au quotidien et les projets qu'elle met en œuvre, souhaite maintenir le cap qu'elle s'est fixé – malgré la conjoncture défavorable – afin d'éviter que l'inflation subie par la commune pèse sur les habitants. Il est demandé à chaque usager des salles et bâtiments municipaux de fournir des efforts afin de limiter au maximum notre consommation énergétique : *je baisse, j'éteins, je décale*. Chaque geste compte ! Les agents municipaux sont eux aussi sensibilisés aux enjeux financiers et environnementaux. Toutes ces mesures s'inscrivent dans le plan de sobriété communal. Nous, élus, avons la responsabilité de continuer à nous adapter afin de rester au plus proche de vos préoccupations et de vos attentes.

Par ailleurs, la guerre en Ukraine nous rappelle notre dépendance aux pays producteurs de gaz et de pétrole. Des risques de coupure ont été évoqués en matière d'électricité ; toutefois, le gestionnaire du réseau électrique français se veut rassurant et estime que le risque peut être évité à condition de réduire la consommation de 1 à 5 %. La forte inflation des prix énergétiques de l'énergie, même atténuée par le bouclier tarifaire, va dans



tous les cas nous inciter à l'économie. Nous savons que l'impact est très lourd pour certaines familles et que l'accompagnement social sera nécessaire.

Cela dit, la construction d'une école, d'un périscolaire et d'un centre de premières interventions est le plus beau témoin de la vitalité de notre commune. C'est avant tout le signe de la bonne santé démographique de notre commune et de celle de Ranspach-le-Bas avec qui nous partageons nos infrastructures pédagogiques et notre caserne de premières interventions. Nos deux communes ont depuis longtemps scellé des liens d'amitié et de fraternité en développant une forme d'intercommunalité nécessaire et naturelle. Ce projet commun est un véritable privilège pour notre commune, particulièrement lorsqu'il intervient à la fin d'un long processus et que sa réalisation s'avère être à la hauteur de nos espérances. Vous avez pu en juger par vous-mêmes. Je tiens à saluer pour cela toutes les forces vives de nos villages de Ranspach-le-Bas et de Michelbach-le-Bas. Nos associations ont été et continuent d'être nos acteurs privilégiés ainsi que d'indispensables maillons qui nous rattachent à la population. Nous nous réjouissons de leur présence à nos côtés et de l'intérêt qu'elles ont toujours porté à l'évolution de notre commune.

Pour la municipalité, l'un des sujets prioritaires est désormais celui de l'urbanisation future. Il faut veiller à réduire le rythme de l'artificialisation des sols conformément à la loi du 22 août 2021 qui impose



une consommation totale inférieure à la moitié de celle qui a été observée sur les dix dernières années. A terme, rendre neutre le solde de l'artificialisation de la renaturation des sols le «zéro artificialisation nette ZAM» sera la règle absolue en 2050 et il faudra trouver d'ici-là des solutions pour optimiser l'utilisation des espaces urbanisés et à urbaniser.

Notre village reste un lieu apaisant où l'on peut se ressourcer et où l'on s'entraide. Les liens entre les habitants sont forts et riches. A nous tous de faire en sorte qu'il en soit toujours ainsi et que les nouveaux arrivants s'inscrivent dans cette dynamique. Notre volonté, soyez-en assuré, est de continuer à vous tenir régulièrement informés de nos projets

et de leur réalisation. Le document, que vous avez entre vos mains, en est le parfait exemple. Il contient les principales informations municipales et associatives du moment.

En ce mois de janvier, l'ensemble de l'équipe municipale bourdonne d'enthousiasme pour enrichir la vie michelbachoise.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2023, qu'elle soit synonyme de santé, d'amour et de paix.

Votre Maire,
Schicklin Julien

Les employés communaux



Isabelle Simonklein
Secrétaire



Daniel Zambach
Agent technique



Hervé Haening
Agent technique



Sonia Frey
Agent territorial



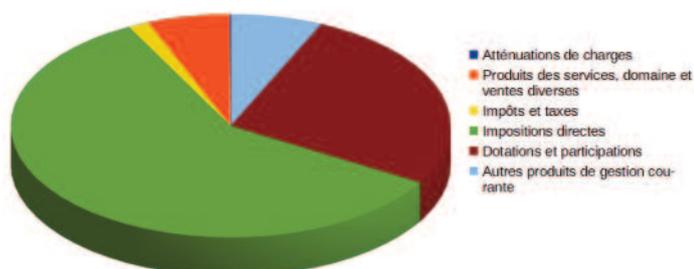
Christine Jermann
Agent territorial

Les finances

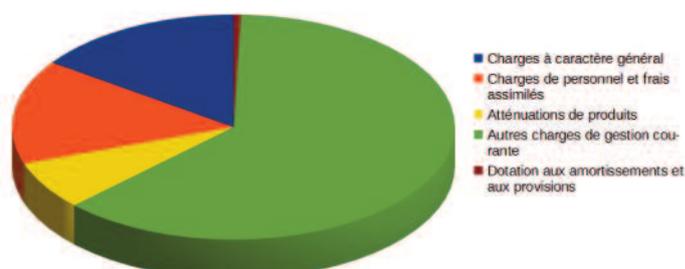
Les dépenses de fonctionnement 2022 s'élèvent à 907 947.93 € dont les trois principaux postes représentent 138 561.09 € « Charges à caractère général », 136 151.53 € de « charges de personnel » et 565 211.97 € de « Autres charges de gestion courante ».

Les recettes de fonctionnement de la commune en 2021 s'élèvent à 701 872.10 € dont 413 312.26 € à l'imposition.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement





Ordures ménagères

Le jour de collecte des ordures ménagères est modifié à partir du 1^{er} janvier 2023 :

Michelbach-le-Bas sera collecté le jeudi (à la place du mardi)

En cas de jour férié, le rattrapage a lieu généralement le mercredi de la même semaine.

Pour vérifier, rendez-vous sur www.agglo-saint-louis.fr > Vie quotidienne > Déchets ménagers

QUELQUES RÈGLES DE COLLECTE



Je sors mon bac pour **6 h le matin (5 h en été)** ou la veille au soir.



Je rentre le bac **dès que possible après la collecte.**



Je présente mon bac **couvercle fermé avec la poignée orientée côté voirie** pour faciliter le travail des agents de collecte.



Le bac est propriété de Saint-Louis Agglomération. **Je m'occupe de son entretien (lavage).**

Je ne dépose pas de déchets ou de sacs à côté du bac (les surplus ne sont pas collectés, sauf en cas d'événement particulier à signaler auprès du service déchets).



En cas de **casse, de perte ou de vol**, je contacte le service déchets de Saint-Louis Agglomération au **03 89 70 22 60**.

L'EAU EST UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE, PRÉSERVONS-LA !

Pourquoi économiser l'eau ?

► Pour préserver les ressources en eau qui ne sont pas inépuisables.

► Pour réduire ma facture d'eau.

En moyenne, un français consomme 150 litres d'eau potable par jour.

Trucs et astuces

► Vérifier que tous les robinets soient fermés.

► Surveiller le compteur. Les chiffres doivent rester identiques. Si ce n'est pas le cas, il doit y avoir une fuite qu'il s'agira de détecter puis de faire réparer.

A la maison

• **Surveiller les fuites.** Un robinet qui goutte peut faire gaspiller beaucoup d'eau.



• **Equiper ses robinets d'aérateur.** Ce dispositif permet d'économiser jusqu'à 35% d'eau.

• **Réutiliser l'eau de rinçage** des légumes pour arroser les plantes vertes.

• **Préférer la douche** au bain qui consomme 3 fois plus.



• **Fermer le robinet** pendant le brossage, le rasage et le lavage des mains.

• **Installer une chasse d'eau à double débit** peut réduire la consommation sanitaire de moitié.

• **Isoler le chauffe-eau et les tuyaux** : l'eau chaude arrive plus vite.

• **Préférer un électroménager économe** en eau et en énergie. Les vaisselles à la main sont plus coûteuses en énergie et en eau.



• **Attendre que votre lave-linge et votre lave-vaisselle soient pleins** pour les mettre en marche.

Au jardin

• **Arroser le jardin le soir** pour éviter l'évaporation. Arroser à l'eau de pluie, de préférence avec un goutte-à-goutte pour éviter le gaspillage.



• **Biner la terre** pour l'aérer. Cela équivaut à deux arrosages.



A l'extérieur

• **Surveiller la consommation d'eau de la piscine.**

• **Entretien des canalisations** pour éviter les fissures ou la présence d'un joint non étanche qui provoqueraient une perte d'eau.

Au travail

• **Opter pour du papier recyclé.** La préparation de sa pâte nécessite moins d'eau et d'énergie.



• **N'imprimer les mails que si nécessaire et en recto-verso.** Economie de papier = économie d'eau et d'énergie.

Comme à la maison, limiter sa consommation en eau en fermant le robinet pendant le lavage des mains, etc.



Les événements 2022

Vente de bois - Février



Cours de taille - Mars



Carnaval - Mars



Don Ukraine - Avril



Chasse aux oeufs - Avril



Départ de Thomas - Mai





Les événements 2022

Excursion des séniors - Juillet



Journée citoyenne et Haut-Rhin propre





Les événements 2022

Inauguration du pôle intercommunal - Juillet



Les enfants doivent comprendre les sacrifices que la collectivité s'est imposée pour leur assurer un enseignement de qualité dans des conditions optimales. Il faut qu'ils apprécient ce qui a été réalisé pour qu'ils puissent être éduqués dans un cadre agréable et favorable à leur travail !

L'école est le berceau de la République, soyons donc fiers de cet établissement et prenons-en le plus grand soin.



Les événements 2022

Bierwocha - Juillet



Don du sang - Octobre



Halloween - Octobre



Commémoration - Novembre



Concert de l'Avent - Décembre





Les événements 2022

Marché de Noël - Décembre





Les événements 2022

Repas de Noël des séniors - Décembre



Les récrés des séniors



Mars



Mai



Août



Novembre



Les anniversaires 2022

80 ans



BROGLIN Jean-Pierre



GOEPFERT Bernard



ROBYR Monique



SCHOEFFEL Louise



OJEDA Joseph

SCHMITT Lucien et
KELBERT Joseph ont
également fêté leurs
80 ans en 2022.



RUMMELHART Anne



Les anniversaires 2022

85 ans



SPECKLIN André



86 ans



DICK Albert



GOEPFERT François

91 ans



Notre doyen : SCHICKLIN Raymond





Les maisons fleuries



MAISONS AVEC JARDIN

1er Prix

SCHICKLIN Claudine – 13, rue des Frênes

2ème Prix

SCHMITT Emile – 10, rue des Aulnes
HELL Marie-Bernadette – 30, rue de Ranspach
FOUGERAY Claude – 9, rue des Frênes
SCHÄFER Jean – 28, rue de Ranspach

3ème Prix

ATGE Julien – 1, rue des Vignes
GOEPFERT Denis – 4, rue des Vergers
LHUILIER Philippe – 4, rue des Vignes
WEIDER Patrick – 15, rue des Frênes
STAMPFLER André – 40, rue de Ranspach
BILGER Jean-Marie – 12, rue des Aulnes
HELL François – 19, rue de la Dîme
BROGLIN Jean-Pierre – 21, rue de Ranspach
SPIESER Alain – 26, rue de Ranspach
SAUTER Alain – 30, rue de l'Altenbach
MANGIN René – 17, rue des Aulnes
ROSENBLATT Madeleine – 34, rue de Ranspach
FUCHS Roland – 23, Petit-Bois
PETER Désiré – 8, rue de la République

MAISONS SANS JARDIN

1er Prix

SCHICKLIN Claudine – 2, rue de Lubbon

2ème Prix

SIMON Paulette – 12, rue de Blotzheim

3ème Prix

RUMMELHART Aloyse – 7, rue de la République
SCHWOB Christian – 21, rue de Blotzheim
ZIMMERMANN Sylvain – 17, rue de Ranspach
FEUERMANN Serge – 1, rue des Aulnes
JEGLER Marie-France – 12, rue de Lubbon
BUBENDORFF Roland – 2, rue de Blotzheim

MAISONS A COLOMBAGES

1er Prix

ZIMMERMANN Roger – 8, rue de Lubbon
WICKY Aimé – 8, rue de Blotzheim

3ème Prix

DORFHISLE, AVAM – Place des Alliés
GUTNICK Jean-Claude – 17, rue de Blotzheim
MULLER Jean-Jacques – 4, rue de Ranspach

Organisation : MEYER Michel, ESTERMANN Serge
Passage du Jury : Dimanche 24 juillet 2022

Membres du Jury :

M. et Mme CARNET Francis et Brigitte, Blotzheim, M. MALTIS Bernard et Mme HERR Mireille, Héisingue





Permis de construire & déclarations de travaux

Permis de construire

M LINDEMANN Guillaume	maison individuelle
Mme RICHERDT Constanze	Garage + atelier
CARRE EST	Carré Habitat 16 logements

Déclaration préalable

LITZLER Philippe	4 rue de Blotzheim	2 panneaux thermiques
OTT Renée	5 rue des Vergers	couverture terrasse
TERON Madleen	33 rue des Aulnes	claustras
MARTIN Fernand	16 rue des Acacias	piscine semi-enterrée
LIDY Guillaume	5 rue de Bellevue	pergola
MARTIN Fernand	16 rue des Acacias	clôture bois composite
FANCHON Philippe	12 rue du Jura	panneaux photovoltaïques
EL OLABI Rami	1 résidence du Petit-bois	couverture toit
MOEBEL Philippe	3 rue Bellevue	pergola
MENWEG Audrey	6 rue des Tulipes	mur de soutènement
BUBENDORF Roland	2 rue de Blotzheim	abris bois
RUNSER Patrick	3 rue des Merles	claustras
MORGAN Zoé	3 rue du Moulin	abris jardin
LAPLAZE Iris	15 rue de la Halle	remplacement clôture
DISS Charles	3 résidence du Petit-bois	mur de soutènement
DISS Charles	3 résidence du Petit-bois	abris jardin
SPECKLIN André	4 résidence du Petit-bois	mur de soutènement
RAHM Fabien	1 rue des Merles	panneaux photovoltaïques
CARRE EST	rue de Blotzheim	division parcellaire
ABST DEVELOPPEMENT	8A rue de Ranspach	panneaux photovoltaïques
GOLDBRONN Roland	5 résidence du Petit-bois	un haut vent sur terrasse toit
ATGE Julien	1 rue des Vignes	piscine
DIETWILLER Dominic	6 rue des Acacias	panneaux photovoltaïques
SCHAFFER Willy	14 rue du Jura	abris de jardin
SCHMITT Nicolas	9 rue des Cerisiers	panneaux solaires
LINDELMANN Guillaume	8 rue Bellevue	mur de soutènement



Urbanisme

DÉVELOPPER L'HABITAT EN CŒUR DE VILLAGE

Un programme immobilier neuf va être construit dans la commune.

Les propriétaires fonciers ont fait la démarche de vendre à un promoteur les parcelles situées en zone AU rue de Blotzheim localisée dans une dent creuse préservée. Cette zone s'inscrit dans un tissu pavillonnaire relativement ancien (50 ans) et peu dense. L'opération est située en cœur d'îlot, en mitoyenneté de maisons individuelles.



En effet, ces professionnels de l'immobilier ont l'habitude lorsqu'ils ont identifié une opportunité dans un quartier de proposer un projet d'habitation.

Le projet a été validé par le conseil municipal et le permis de construire a été accordé à la société Carré de l'habitat sous l'appellation commerciale LES CARRES SUP'HERB.

Sur une parcelle longue et étroite, ce projet de 16 logements intermédiaires constitués en 4 plots R+1, comprenant chacun 4 logements et desservis par une venelle privative sera implanté dans les prochains mois. Cette construction contemporaine et sobre comprend des logements, en duplex, avec une entrée privative et un jardin.

Face à ses besoins et à ses attentes, la grande couronne frontalière constitue un compromis pour accueillir des populations qui aspirent à un besoin de verdure et d'espace.

Fleurissement



La réalisation de supports métalliques a été faite à l'atelier communal. Le résultat est très réussi après la mise en place des pots de fleurs, un beau bouquet qui illumine notre village.



Urbanisme

Éclairage public

Les têtes de lampes ont été remplacées par des ampoules leds dans les rues des Vergers, Merles et République. Pour 2023, il reste à réaliser la dernière partie des lampes qui concerne les luminaires rétro autour de la mairie.

Pour une économie d'énergie encore plus grande le conseil municipal réfléchit à une extinction nocturne des lumières.

Routes



Les trous et affaissements ont été réparés dans les rues des Aulnes, République, Frênes et Dîme par l'entreprise TPPS de Sierentz.

Chemin



La réfection du chemin du Schwarzweg a été réalisée. Ce chemin assure la liaison entre la rue de l'Eglise et la limite du ban de Ranspach-le-Bas.

Sécurité



Pour la sécurité des usagers, un plateau sur le croisement des rues des Aulnes, Ranspach et Trèfle a été réalisé.

Une piste partagée côté droit depuis ce croisement jusqu'à la piste vélo rejoint la nouvelle école. Le trottoir a été élargi à 2,50 m et la route départementale réduite à 6 m de large.

AFUA Rue de l'Église

Sur 29 parcelles de l'AFUA Rue de l'Église, 10 maisons sont en construction et 9 logements sont déjà habités à ce jour.





Environnement

FICHE ESPECE // FREDON GRAND EST

Berce du Caucase

(*Heracleum mantegazzianum*, Sommier & Levier, 1895)



PROVENANCE

La berce du Caucase est originaire de la région du Caucase, se situant sur les territoires de Russie, de Géorgie et d'Azerbaïdjan.



TYPE D'INTRODUCTION

Elle a été introduite volontairement par l'Homme au XIX^{ème} siècle pour ses qualités ornementales et s'est échappée des parcs et jardins où elle a été plantée initialement.



SITUATION EN FRANCE

L'espèce est présente dans le Nord et l'Est du territoire et s'avère particulièrement abondante dans les Alpes et les Hauts-de-France. Elle a été placée sur la liste des Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes par l'Union Européenne en 2017.

QUEL IMPACT SUR LA SANTÉ ?

La berce du Caucase représente un risque sanitaire grave. En effet, le contact avec la sève de la plante peut provoquer des brûlures pouvant aller jusqu'au 2^{ème} degré. Cette réaction est due à la présence de substances photosensibles (des furocoumarines) dans la sève de la plante qui réagissent lors d'une exposition à la lumière.

QUELLES PERSONNES SENSIBLES ?

Tout le monde est sensible à la sève de cette plante. Cependant, les personnes les plus exposées sont les agents de terrain, qui se retrouvent parfois confrontés directement à la gestion de cette plante sans avoir les informations ou l'équipement de protection nécessaires, et les enfants, tentés d'utiliser les grandes tiges creuses comme sarbacane, longue-vue...

QUELLE GESTION POUR ÉVITER SA PROLIFÉRATION ?

Lorsque la présence de la plante est soupçonnée, un signalement auprès de FREDON Grand Est permettra de confirmer l'espèce et de connaître les consignes de gestion. Une gestion adaptée doit alors être réalisée en prenant toutes les précautions nécessaires. En effet, toute intervention sur la plante doit être effectuée en protégeant toutes les parties du corps, sans oublier le visage. Après intervention, les outils doivent être bien rincés à l'eau. Les équipements de protection, selon leur nature, seront également lavés ou jetés. En cas de contact avec la sève, rincez abondamment à l'eau claire et consultez rapidement un médecin ou le centre antipoison le plus proche.

> Sur de petites surfaces

La gestion de plants en petit nombre (berce isolée ou massif de moins de 50 individus) peut se faire par arrachage de la plante, ou coupe de celle-ci sous le collet. L'idéal est de végétaliser la zone avec un couvert végétal dense après gestion de la berce, pour empêcher sa repousse.

> Sur de grandes surfaces

Sur des massifs comprenant plus de 50 individus, la gestion manuelle devient plus laborieuse et chronophage. Il faut alors réaliser une fauche répétée pour épuiser la plante, soit mécaniquement, soit par pâturage en début de végétation par des animaux à peau pigmentée.

> Empêcher la dissémination

Pour limiter la propagation de l'espèce, il faut éviter la production de graines, en coupant les ombelles. Le transport de terre d'une zone contaminée est à proscrire. Les racines coupées doivent être évacuées pour une incinération.



DONNÉES CHIFFRÉES

358

cas de phytodermatites répertoriés en France entre 2009 et 2015 (ANSES)

1.000.000

d'euros de coût sanitaire en Allemagne par an (Reinhardt et al., 2003)



Action pilotée par FREDON Grand Est avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III



Alsace
6, Rte de Bergheim
67600 SELESTAT
03 88 82 18 07

Champagne-Ardenne
2, Espl. Roland Garros
51100 REIMS
03 26 77 36 70

Lorraine
Domaine de Pixérécourt
54220 MALZÉVILLE
03 83 33 86 70



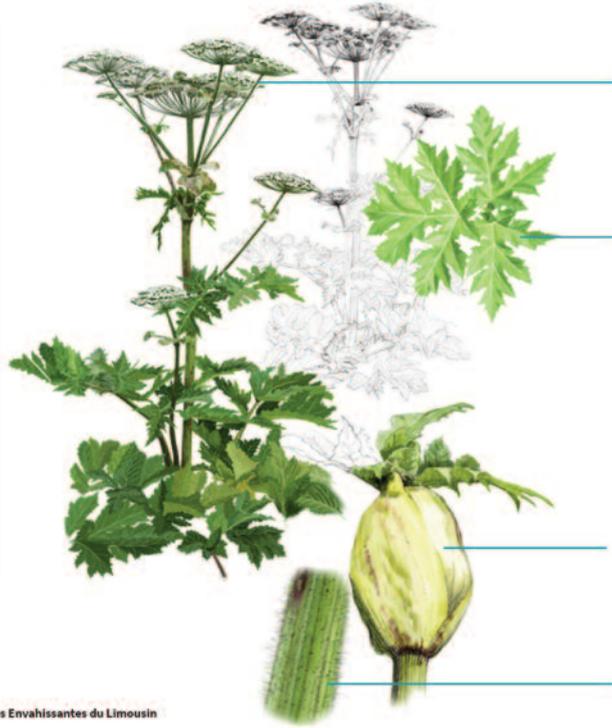
Environnement

FICHE ESPECE // FREDON GRAND EST

Berce du Caucase

(*Heracleum mantegazzianum*, Sommier & Levier, 1895)

Hauteur :
2 à 4 m



Floraison blanche en grandes ombelles

Feuilles très découpées et très larges, pouvant atteindre 1 m

Bouton floral non éclo

Tige creuse maculée de taches pourpres, mesurant jusqu'à 10 cm de diamètre

©Observatoire Régional des Plantes Exotiques Envahissantes du Limousin

CYCLE BIOLOGIQUE

FLORAISON (OMBELLES)

Floraison la 3^{ème} ou 4^{ème} année



Crédits photos : FREDON Grand Est / JCZ (Semence de mousses herbe : Heracleum mantegazzianum (Berce du Caucase))
Reproduction autorisée par le Centre National de Biodiversité et de Conservation des Plantes et des Animaux

Action pilotée par FREDON Grand Est avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III



Alsace
6, Rte de Bergheim
67600 SÉLESTAT
03 88 82 18 07

Champagne-Ardenne
2, Espl. Roland Garros
51100 REIMS
03 26 77 36 70

Lorraine
Domaine de Pixécourt
54220 MALZEVILLE
03 83 33 86 70



Saint-Louis Agglomération - SLA

ESPACE FRANCE SERVICES RANSPACH-LE-BAS



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Le 25 avril 2019, le Président de la République a annoncé la mise en place du réseau France Services qui est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches administratives du quotidien.

Ainsi, Saint-Louis Agglomération a obtenu la labellisation "France Services" pour ses deux structures de Sierentz (depuis le 1er juin 2021) et de Ranspach-le-Bas (3 octobre 2022). L'État verse une aide au fonctionnement de 30 000€/an/structure. Si vous avez des difficultés dans vos démarches administratives et numériques (santé, emploi, retraite, habitat, impôts, justice...), nos agents France Services vous accompagnent et vous renseignent sans rendez-vous.

Que trouve-t-on dans un Espace France Services ?

Des informations de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions)
Une aide à l'utilisation des services en ligne et des outils numériques (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne)
Une aide à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité
Un accompagnement dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visioconférence, imprimante, ...) et pour la création d'un compte de messagerieFaciliter la mise en relation avec les partenaires (aide à la prise de rendez-vous téléphonique, ou physique avec un conseiller, ...)

La mise à disposition d'outils numérique

Un ordinateur, ainsi qu'une imprimante/scanner sont à votre disposition en accès libre (sur demande auprès des agents d'accueil) pour effectuer vos démarches en ligne (CAF, CPAM, etc.) avec l'aide d'un agent si besoin.

Permanence :

Lundi	10h00 – 12h00	13h00 – 17h00
Mardi	9h00 – 12h00	13h00 – 17h00
Mercredi	9h00 – 12h00	13h00 – 18h00
Judi	9h00 – 12h30	Fermé
Vendredi	9h00 – 12h00	13h00 – 16h00

Adresse

France Services Ranspach-le-Bas
14 rue de Belfort
68730 RANSPACH-LE-BAS

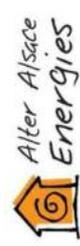
L'entrée se fait par l'arrière du bâtiment, en passant par l'ancienne cour de récréation aménagée en places de stationnement pour les usagers France Services.

Nous contacter : Par téléphone : 03.67.93.00.22 - Par mail : france-services-ranspachlebas@agglomeration-saint-louis.fr

CALENDRIER DES PERMANENCES : RANSPACH-LE-BAS



ESPACE FRANCE SERVICES RANSPACH-LE-BAS

SANTÉ / SOCIAL		JEUNESSE
 <p>CARSAT service social Assistante sociale de l'assurance maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des personnes autour des difficultés sociales liées à la maladie, au maintien en emploi et à la sortie d'hospitalisation. <p>Tous les mardis matin De 9h à 12h 2e et 4e mardis après-midi du mois De 13h à 17h Sur RDV Tél : 3646 service-social.mulhouse@carsat-am.fr</p>	 <p>ASSURANCE MALADIE Rendez-vous en visioconférence</p> <ul style="list-style-type: none"> La CPAM propose aux assurés des rendez-vous visio à l'espace France Services pour résoudre les situations complexes tout en limitant leurs déplacements. <p>4e vendredi du mois De 9h à 12h Sur RDV Tél : 3646 ou via le compte ameli</p>	 <p>MISSION LOCALE Conseiller de la ML de Saint-Louis Altkirch</p> <ul style="list-style-type: none"> La ML s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans résidant dans le sundgau et l'agglomération de Saint-Louis. Un conseiller répond à vos questions concernant l'orientation professionnelle, la formation, l'emploi et la vie quotidienne. <p>Un mercredi sur deux (semaines paires) De 9h à 12h Sur RDV Tél : 03 89 08 96 71</p>
HABITAT / ENERGIE		ADMINISTRATION
 <p>AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT Juriste de l'ADIL</p> <ul style="list-style-type: none"> Informations sur les aspects juridiques, fiscaux et financiers liés au logement et à l'urbanisme. <p>4e jeudi du mois De 9h à 12h Sans RDV Tél : 03 89 46 79 50 contact@adil68.fr</p>	 <p>ALTER ALSACE ENERGIES Conseiller France Rénov</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les personnes souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Répondre aux questions techniques et financières (aides financières disponibles...). <p>Démarrage en 2023 (dates à venir) Sur RDV Tél : 03 89 50 06 20 Eie68@alteralsace.org</p>	 <p>FINANCES PUBLIQUES Contrôleur des Finances Publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Répondre aux questions d'ordre fiscales (calcul ou paiement de l'impôt, prélèvement à la source...) Accompagnement dans les démarches : déclarer ses impôts, les payer, signaler un changement de situation, faire une réclamation... <p>1er mardi du mois De 13h30 à 16h30 Sur RDV Tél : 0 809 401 401</p>



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**



SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir



Education



L'année 2022 a été riche en événements à l'école les Coquelicots.

Du côté artistique, les élèves ont assisté à un spectacle de marionnettes et à la caravane des écritures venue s'installer dans la cour de l'école. En fin d'année, toutes les classes sont sorties au Naturparc de Hunawihr. C'était chouette de vivre cette journée ensemble !

L'école a été inaugurée le 2 juillet avec une kermesse, une soirée dansante et un feu d'artifice. Une jolie fête familiale et conviviale pour célébrer une école où il fait bon vivre ! Les élèves ont ensuite dit au revoir à leur directeur Yannick Gschwind avec émotion. Ainsi, c'est avec grand plaisir que j'ai pris mes fonctions à la rentrée de septembre.

Nous avons participé au marché de Noël de Michelbach le bas. Le Saint Nicolas nous a rendu visite également apportant des friandises aux plus petits... Des intervenantes en alsacien ont animé des moments de découverte de la langue pour les plus petits.

L'année 2023 verra la concrétisation du projet de jardin partagé en parallèle d'animations autour du thème de la gestion des déchets. Un spectacle est prévu au mois de janvier : Carnet de voyages. Une belle sortie viendra enchanter la fin d'année et tant d'autres bons moments... De quoi motiver les apprentissages et enrichir la vie à l'école !

Claire Boetsch



Le digital

Site internet

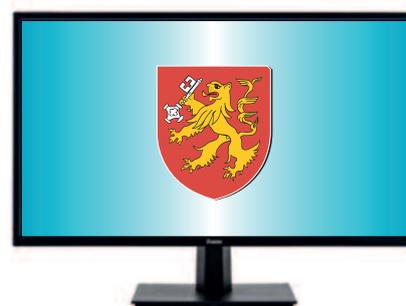
Notre site internet est maintenant à jour à 90%. Vous y trouvez en page d'accueil toutes les actualités ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux.

L'objectif des prochains mois est de réactiver l'envoi des newsletters mensuels afin de vous informer au sujet des événements de notre village, les actions entreprises et tout simplement la vie de notre commune.



Ecran d'information

L'écran en place dans le sas de la mairie est devenu un centre d'information 7j/7 et 24h/24 apprécié des villageois qui se promènent dans les rues de la commune.



Facebook

Créée le 02 septembre 2018, notre page Facebook compte aujourd'hui 686 abonnés, soit 85 nouveaux abonnés en 1 an.

En 2022, la page a été vue 23 994 fois !

Merci à nos abonnés de tous âges qui suivent les actualités de la commune quotidiennement et qui en partagent le contenu.

Audience

Âge et genre

■ Hommes 46.90%
■ Femmes 53.10%



Le groupe «Les Schnakas»



Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, le groupe «Les Schnakas» est né au mois d'août 2022.

Ce groupe nous permet de discuter avec les membres de la communauté (vous), de recevoir des commentaires, d'engager des discussions et de faire des sondages.

Il compte aujourd'hui 75 membres qui peuvent publier des posts sur le groupe afin de partager des moments, des événements, des photos, A savoir que tous les posts sont examinés avant publication par l'administrateur du groupe.



Basket-Club Michelbach-le-Bas (BCM)



La vie associative du « Basket Club de Michelbach » a repris ses droits cette année. Après deux longues années de disettes sportives et festives liées à la pandémie, nos licenciés ont à nouveau pu pratiquer leur sport favori. De même, nous avons à nouveau pu organiser nos traditionnels moments de festivités que sont le tournoi au mois de juin et les Carpes-frites au mois de septembre.



Ce club, à l'orée de son 40ème anniversaire est en constante évolution. Il rayonne dans toute la région sud Alsace – 3 frontières, ses licenciés venant de tous ces horizons. Dans ce contexte, et dans la continuité de notre projet de développement, le « Basket Club de Michelbach », en association avec notre partenaire du « Hésingue Basket Club », est devenu « Basket Club 3 Pays ».





Les quelques 300 licenciés qui le composent sont répartis entre trois écoles de basket pour les tout-petits, différentes catégories d'équipes jeunes de 9 ans à 17 ans et d'équipes séniors pour les adultes. Tout ce beau monde s'entraîne et joue dans différentes salles à Buschwiller, Hésingue, Hégenheim et Village-Neuf du mois de septembre au mois de juin de l'année suivante. Au total, nous faisons évoluer 18 équipes tous les week-ends dans les différents niveaux dont les meilleurs que comportent les championnats départementaux et régionaux. Une attention particulière est à porter au crédit de notre pôle féminin qui se développe et grandit fortement tant sur le plan du nombre de licenciées que du niveau proposé. Nous sommes fiers d'elles et de ce qu'elles apportent.



Toute cette vie associative est possible grâce à nos bénévoles et à leurs activités, leur dévouement, le temps qu'ils octroient à la vie du club en tant qu'encadrants, arbitres, officiels de table de marque et autres. Il en va de même pour la commune de Michelbach et de ses citoyennes - citoyens qui nous soutiennent en venant passer un moment de convivialité lors de nos manifestations en juin et septembre ou lors de la vente de nos calendriers et de nos escargots de Noël. Tout ceci contribue à la vie de notre association et nous vous en remercions.



Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2023, en espérant vous retrouver tout au long de la saison au bord du terrain au Cosec de Hégenheim pour supporter nos équipes, et à table lors de nos manifestations pour un bon moment de détente.

Didier GREDER
Président Basket Club 3 Pays



Bibliothèque et activité gym

Notre bibliothèque compte maintenant plus de 9000 livres
Rosette est heureuse de vous accueillir tous les lundis de 16h à 18h et tous les vendredis de 15 h 30 à 18 h.
La cotisation est de 10 euros par famille, valable un an le jour de l'inscription.

Activité gym

Rosette propose tous les lundis et jeudis de 19h à 20h dans la salle du Père Muller ses activités gymnastiques dans une belle ambiance conviviale.



Vous avez envie de participer,
n'hésitez pas à me contacter

Rosette Weider
15 rue des frênes
68730 Michelbach-le-bas
Tel: 03 89 68 80 45





AVAM

La reprise, un peu compliquée, un peu désorientée, un peu différente... un peu comme pas avant. Mais où sont les casseroles, la louche pour les crêpes... comment fonctionne à nouveau le lave vaisselle, je ne trouve plus les bischallas, le kochläfel, kopf a däckel (zut alors). D'r schurtz... il n'a plus la même taille... Ben oui, le temps passe. Mais avec la contribution et l'aide de chacun, c'est à nouveau reparti.

Quelle équipe merveilleuse.

Un peu discret, un peu timide, les fruits et les plantes du village se sont présentés sous forme de glaces, sorbets et tartes le dimanche 14 Août.

Et bien sûr le Dorfhislé RDV en photo :







Les dates à venir :

- s'Dorfhislé Fondue :
le samedi 11 Février 2023
- S'Dorfhislée RDV :
25 au 29 octobre 2023

Jean Claude, comme toutes les fois, était fidèle au Dorfhislé RDV. Il y passa son dernier dimanche, il nous quitta subitement le lendemain.

Depuis le début des aventures du Dorfhislé il était toujours là, attaché au village, aux gens, à l'association, à la maisonnette. Un peu comme un autre chez soi.

Il était et sera toujours parmi nous. Une grande pensée à sa famille.





Groupe nature

Cette année le Groupe Nature a eu pour idée de créer un panneau pédagogique au Biotope, projet qui fût soutenu par la commune dans le cadre du Gerplan et subventionné à hauteur de 40% par le conseil départemental. Avec l'aide de Marion Granger, animatrice nature à la petite Camargue et chargée de coordonner un groupe de travail, des réunions ont eu lieu à la mairie afin de définir en commun les idées de chacun ainsi que de prendre des décisions à chaque étape d'avancement du projet. Choisir un prestataire pour la conception du graphisme du panneau, la taille du panneau et le nombre de volets, puis faire l'état des lieux, la forêt, la prairie le milieu aquatique, les espèces floristiques et animales qui y logent.

Le panneau pupitre mesure 80 cm x 60 cm avec 4 volets à soulever. Chaque volet permettra de zoomer sur une espèce ou une étape dans le cycle de la vie. Pour apporter un côté ludique au panneau, il est possible d'interpeller le lecteur en affichant une question sur la face supérieure du volet. La réponse est à découvrir en soulevant le volet avec la réponse en Français et Allemand.

Par exemple : La reproduction des amphibiens, (tous protégés à l'échelle nationale).

Sur la face supérieure du volet : Qui a pondu ces œufs? Avec le zoom sur une ponte.
Sous le volet figure la réponse : Un Triton avec son dessin => Notion de reproduction



Trois à quatre réunions ont suffi au groupe de travail pour créer le panneau qui sera mis en place dès le début du printemps.





Chorale Ste-Cécile

Départ du frère Raymond.

Après quelques années passées au collège des Missions à s occuper de la revue l'Echo de la Mission, il prit le chemin de Langonnet en Bretagne pour une retraite bien méritée. Raymond était membre de notre chorale et après le décès du Directeur Albert et malgré son âge, il s est engagé à prendre la direction ce qui permis de poursuivre notre mission de choristes, d assurer les chants pour les offices ainsi que les répétitions de chants.

Un grand merci à notre ami Raymond, il nous manquera !



Dimanche 20 novembre, la chorale fêta sa patronne Sainte-Cécile et deux choristes méritants Claude Goepfert et René Goepfert ont été décorés de la médaille d'or avec palme pour 62 années de chant d'église.

Merci à eux pour leur dévouement et félicitations.



PAROISSE SAINT THEODORE

La situation sanitaire s'étant améliorée, la paroisse a pu reprendre son rythme de croisière en ce qui concerne les offices eucharistiques et a pu renouer en 2022 avec les traditions en organisant diverses actions.

Le 12 mars, pour la rencontre des bénévoles de la paroisse, (célébrants, lecteurs, organistes, fleuristes, porteurs, personnes qui s'occupent du nettoyage de l'église, etc.) environ quarante personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour une soirée conviviale autour d'un apéritif dinatoire.



Le 19 juin, la Fête-Dieu interparoissiale a attiré beaucoup de fidèles de la commune mais aussi des paroisses proches. La célébration festive présidée par le Vicaire Episcopal Hubert SCHMITT a été organisée près du terrain de basket, comme les années précédentes. Les chorales ont embelli la fête en interprétant leurs plus beaux chants. De magnifiques compositions et motifs floraux ont été disposés pour la circonstance.

Le 25 septembre a eu lieu la fête patronale. Célébrée par M le Curé Philippe AMECY, elle a été rehaussée par la chorale Ste-Cécile. A la fin de l'office, le Conseil de Fabrique a offert le vin d'honneur aux participants.



Enfin, le 26 novembre, le chœur d'hommes de Héringue, sous la direction de Mme Aude FREYBURGER, s'est rendu à l'église de Michelbach-le-Bas pour le concert de l'Avent. La formation a interprété les plus belles pages de son répertoire. La prestation, de très haut niveau, a été longuement applaudie par un nombreux public.



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Michelbach-le-Bas

Après 2 années particulièrement compliquées dues au Covid19, les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Michelbach-le-Bas sont heureux d'avoir pu vous retrouver en 2022 lors de nos différentes manifestations.

Les retrouvailles ont commencé le 5 février lors de la vente de bois organisée par la commune, où nous avons tenu le stand de vin chaud et viennoises, pour réchauffer les potentiels acheteurs, les promeneurs et les chasseurs qui étaient de passage.

Le 21 mai fut la date que nous avons le plus attendu. En effet, après l'allègement des restrictions sanitaires, ce fût le grand retour de notre traditionnelle soirée tarte flambée et nous avons constaté que nous n'étions pas les seuls à vouloir faire la fête. Vous étiez, avec les villages voisins, très nombreux à venir nous soutenir.



Le 20 Juin, nous avons eu le plaisir d'être invité à l'anniversaire d'un de nos vétérans : Aimé Wicky, qui fêta ses 70 ans.



L'inauguration de l'école les Coquelicots le 2 Juillet, fût l'occasion d'inaugurer également le nouveau Centre De Première Intervention Intercommunal des Sapeurs-Pompiers. Le rapprochement avec Ranspach-le-Bas a suscité bon nombre de questions quant à l'avenir et l'organisation des 2 Amicales. Pour que les 2 villages puissent continuer à profiter de leurs manifestations distinctes, une nouvelle Amicale pour les pompiers actifs a été créée.

Les enfants sages du village ont la chance cette année, après deux années d'absence, de retrouver le Saint Nicolas qui sera accompagné de quelques pompiers pour l'aider dans sa distribution de cadeaux. Cette année a été également une réussite en recrutement. Nous avons la chance de compter parmi nous 6 nouveaux membres, dont 3 qui ont également rejoint les rangs du Corps Intercommunal des Sapeurs-Pompiers de Michelbach-le-Bas/Ranspach-le-Bas.

Agenda :

Nous souhaitons vous annoncer également le retour de la crémation des sapins qui se déroulera le 14 Janvier 2023. Pensez à garder vos sapins de Noël de côté, nous nous occuperons de venir les récupérer. Plus d'infos à venir.



Les Sapeurs-Pompiers Ranspach/Michelbach



Inauguration de la nouvelle caserne des Sapeurs Pompiers

Cette année a été marquée par l'inauguration de la caserne des Sapeurs Pompiers.

Une grande année avec un jour de festivité qui restera à jamais gravé dans nos souvenirs, mais nul doute que la mise en place d'un tel projet n'est pas toujours un long fleuve tranquille.

C'est en 2015 que les Centres de Première Intervention de Ranspach-le-Bas & Michelbach-le-Bas – ont souhaité entreprendre les démarches pour se rapprocher et créer une seule unité. Les Sapeurs Pompiers, soutenus par les élus des deux communes ont répondu présent pour que ce projet de réunification se fasse dans l'intérêt de nos Centres respectifs.

Après deux années de discussions et de démarches administratives entre nos élus et les Services d'Incendie et de Secours, c'est en Juillet 2017 que le regroupement par convention des deux Centres est acté.

Après le regroupement des effectifs des deux communes, le regroupement des véhicules de secours ainsi que de l'ensemble du matériel d'incendie et de secours, les anciens locaux exigus posaient un réel problème ...

La prise de possession des nouveaux locaux à la date du Samedi 17 Juillet 2021, soit quatre années après le regroupement de nos unités, sera la prochaine nouvelle et importante étape dans l'histoire de notre Centre de Première Intervention Intercommunal.

La nouvelle caserne est adaptée à nos besoins par rapport à nos missions et à notre effectif, avec une remise opérationnelle pour nos véhicules d'incendie et de secours, mais également des bureaux administratifs, une salle de formation, cuisine et sanitaires.

Cette caserne va nous permettre de recruter et de pérenniser le Corps de Première Intervention Intercommunal et notre Centre dispose aujourd'hui d'un effectif de 30 Sapeurs Pompiers Volontaires, ainsi que d'une section de 7 Jeunes Sapeurs Pompiers rattachée à la Section JSP de la Porte du Sundgau.

L'union fait la force et nous remercions nos anciens et actuels élus, les entreprises et tous les acteurs qui se sont investis pour que ce magnifique projet aboutisse.

Le Chef de Corps, les sous-officiers, caporaux, sapeurs & jeunes sapeurs pompiers vous souhaitent à toutes et à tous une excellente santé et de belles fêtes de fin d'année.



Les Jeunes Sapeurs-Pompiers



Lauren, Enola, Eden, Elsa, Jade, Loïc et Ethan sont nos Pompiers de demain

Besoin de plus d'informations pour rejoindre la section Jeune Sapeur Pompier ?

--> contacte Alain Moeschlin,
Président de la section JSP Porte du Sundgau :

alain.moeschlin@orange.fr

- Mairie de Ranspach-le-Bas :

mairie@ranspach-le-bas.fr

- Mairie de Michelbach-le-Bas :

secretariat@michelbach-le-bas.fr

Tu cherches une activité dynamique et civique ? Tu aimes le sport ? Tu veux découvrir l'univers des Sapeurs Pompiers et apprendre les gestes qui sauvent ?

Rejoins nous, comme d'autres jeunes de Ranspach-le-Bas & Michelbach-le-Bas



L'état civil

Décès :

- | | |
|-------------------------------|------------|
| • SCHWOB Armand | 08/01/2022 |
| • SCHICKLIN Marie Rose | 24/02/2022 |
| • ESCROUSSAILLES Marie Louise | 28/07/2022 |
| • JÄGGI Irmgard | 25/11/2022 |



Naissance :

- | | |
|---------------------|------------|
| • MULLER Xavier | 28/12/2021 |
| • ANDLAUER Capucine | 29/12/2021 |
| • KEIFLIN Jim | 13/04/2022 |
| • NATALINI Aurélia | 17/07/2022 |
| • NEHLIG Raphaël | 17/10/2022 |



Mariage :

- | | |
|-------------------------------------|------------|
| • HELL Thomas et SUTTER Emilie | 06/08/2022 |
| • SCHICKLIN Kévin et PORRAS Mélanie | 25/05/2022 |





Les grands anniversaires 2023

GOLDBRONN	Roland	14/01/1940	83
SCHMITT	Lucien	02/02/1942	81
GOETZ	Marthe	12/02/1940	83
SCHIAVI	Rene	14/02/1940	83
ROBYR	Marc	16/02/1938	85
GOEPFERT	Francois	10/03/1936	87
SPECKLIN	André	24/03/1937	86
SCHIAVI	Marlene	24/03/1938	85
WALZL	Jacqueline	10/04/1943	80
WICKY	Gérard	10/04/1943	80
LUDWIG	Charles	13/04/1943	80
FOUGERAY	Marie-Rose	18/04/1943	80
BROGLIN	Jean-Pierre	05/05/1942	81
CHATELARD	Marie-Louise	07/05/1943	80
SCHICKLIN	Léon	10/05/1939	84
GIACOMELLI	Jeannine	29/05/1934	89
HELL	Bernardette	31/05/1937	86
GOEPFERT	Bernard	02/06/1942	81
WICKY	Irène	03/06/1940	83
BANNWARTH	Denise	18/06/1936	87
BANNWARTH	Roger	20/06/1936	87
BAECHLE	Nicole	25/06/1939	84
LEHMANN	Gertrude	02/07/1941	82
GINGLINGER	Roger	07/07/1940	83
SCHICKLIN	Bernadette	14/07/1935	88
STOESSEL	Liliane	16/07/1936	87
JERMANN	Prosper	16/07/1938	85
SCHICKLIN	Raymond	20/07/1931	92
GRIMA	Jean-Yves	27/07/1935	88
ROBYR	Monique	27/07/1942	81
GOLDBRONN	Christiane	04/08/1943	80
SCHAEFER	Hermann	05/08/1938	85
DICK	Albert	21/08/1937	86
MULLER	Jean-Jacques	30/08/1941	82
GOEPFERT	Jean-Paul	11/09/1939	84
KELBERT	Joseph	22/09/1942	81
WENCK	Odile	28/09/1938	85
SCHICKLIN	Marie-Paulette	29/09/1940	83
SPECKLIN	Liliane	16/10/1939	84
GIACOMELLI	Ernest	19/10/1935	88
SCHOEFFEL	Louise	27/10/1942	81
OJEDA	Joseph	07/11/1942	81
ROSENBLATT	Madeleine	15/11/1940	83
RUMMELHART	Anne	10/12/1942	81
QUIQUEREZ	Verena	18/12/1943	80
SCHMITT	Emile	25/12/1943	80



Les informations utiles

Tarifs de location

- ▶ Cimetière :
Concession pour une tombe simple (2m2) 15 ans : 85 €.
Concession pour une tombe double (4m2) 15 ans : 190 €.
Emplacement au columbarium 15 ans : 300 €.
- ▶ Extrait des registres d'Etat-Civil actes de plus de 100 ans : l'extrait : 22 €. - la copie intégrale : 30 €.
- ▶ Participation à l'assainissement collectif : 2 000 €.
- ▶ Location de matériel :
la chaise : 2 € - la table : 6 €.
- ▶ Location des salles :
Salle des fêtes sans cuisine : 370 €.
Salle des fêtes avec cuisine : 470 €.
Caution par location : 600 €.
Caution pour le nettoyage : 200 €.

Les habitants de Michelbach-le-Bas bénéficient d'un abattement de 100 € sur les locations de la salle de fêtes.

- ▶ Loyer mensuel pour les garages 24 rue de Blotzheim : 40 €.

Horaires mairie

Lundi : 09h-11h / 13h-18h
Mardi : fermée
Mercredi : 09h-12h / 13h-18h
Jeudi : fermée
Vendredi :
semaine paire de 9h-12h / 13h-16h
semaine impaire : fermée

Le Maire et les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

Horaires déchetterie

Horaires d'été :
du Mercredi au vendredi :
de 9h à 18h
Samedi : de 9h à 18h

Horaires d'hiver :
(à partir du 1er novembre) :
Mercredi : de 9h à 18h
Samedi : de 9h à 18h

Merci de respecter ces horaires pour le dépôt de vos déchets.

NUMÉROS UTILES



Sapeurs-pompiers	18
Gendarmerie de Saint-Louis	17
Samu	15
Centre antipoison de Strasbourg	03 88 37 37 37
Brigade verte de Hagenthal-le-Bas	03 89 74 84 04
S.P.A. Mulhouse	03 89 33 19 50
Eau potable - Assainissement	03 89 70 46 68
EDF	09 72 67 50 68
Saint-Louis Agglomération 3F	03 89 70 90 70
Transport à la demande	0 800 515 584
Cabinet des infirmiers	03 89 89 22 56

Agenda 2023



14 janvier	Crémation des sapins
14 janvier	Battue de chasse
25 janvier	Don du sang à Ranspach-le-Bas
28 janvier	Battue de chasse
11 février	S'Dorfhislé fondue
21 février	Carnaval des enfants
4 mars	Cours de taille
16 mars	Récré des séniors
5 avril	Don du sang à Ranspach-le-Bas
7 avril	Bol de riz
8 avril	Chasse aux oeufs
11 mai	Récré des séniors
13 mai	Journée citoyenne
3 - 4 juin	Tournoi de basket
7 juin	Excursion des séniors
11 juin	Fête Dieu
12 au 18 juin	Bierwocha
17 juin	Tournoi international de basket
17 août	Récré des séniors
9 - 10 septembre	Carpes-frites
24 octobre	Don du sang à Michelbah-le-Bas
25 au 29 octobre	Dorfhislé Rendez-vous
31 octobre	Halloween
11 novembre	Commémoration 11 novembre
26 novembre	Marché de Noël
5 décembre	Tournée du St Nicolas
10 décembre	Repas de Noël des séniors



MICHELBACH-LE-BAS



Téléphone : 03 89 68 40 06
 Mail : secretariat@michelbachlebas.fr
 Site : www.michelbachlebas.fr



Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.
 Conception et mise en page : Sylvie Goepfert - Directeur de publication : Julien Schicklin.
 Imprimé par Wilo Design Kembs